

Dans le cadre de ses efforts continus pour essayer de sauver les écoles privées du sort auquel elles semblent inévitablement destinées, le Révérend Père Charbel Batour, S.J. a rencontré plusieurs hauts responsables libanais.

Sa dernière entrevue, ce matin, était avec le Président de la République, le Général Michel Aoun, auquel il a soumis une liste de propositions qui pourraient aider les écoles privées à sortir de l'impasse dans laquelle elles se trouvent :

1. Exempter les écoles de toute mesure pénalisante que le gouvernement risquerait de prendre à l'avenir dans le cadre de ses plans économiques tels que le « Haircut » ou le « Bail-In »...
2. Épargner tous les fonds pour l'éducation (tels que les Mutuelles de bourses scolaires...) de ces mêmes mesures mentionnées dans le 1er point.
3. S'acquitter envers les écoles semi-gratuites des sommes qui leur sont dues par l'État libanais depuis 2016. Ces sommes représentent les contributions de l'État à ces écoles.
4. Sommer la Sécurité Sociale de verser les sommes dues, depuis plus de 5 ans, aux établissements d'enseignement privé, surtout les plus grands parmi eux.
5. Appliquer la loi n° 210 (du 26/05/2000) dans son intégralité : Cette loi consiste en l'exonération de toutes les communautés religieuses reconnues au Liban, et des instances morales qui y sont liées, de toutes taxes et redevances.
6. Exempter les écoles de toutes taxes municipales, en application de la même loi susmentionnée (qui était appliquée jusqu'en 2010 implicitement - article 3, paragraphe 7).
7. Accorder des prêts, à taux d'intérêt négligeable, aux écoles privées, par le biais de la Banque Centrale, afin de sauver ces établissements de l'effondrement total et de la faillite.

- La lettre du Père Recteur en arabe (pdf) [1]

[2]

[3]

Appli [4]

Le Père Recteur [5]

**Source URL (modified on 28/09/2020 - 19:21):** <http://www.ndj.edu.lb/recteur-president-michel-aoun-20200618>

## Links

[1] <http://www.ndj.edu.lb/sites/default/files/pdf/jr-4038-president-aoun-20200618.pdf>

[2] <http://www.ndj.edu.lb/sites/default/files/images/recteur-president-aoun-20200618-01.jpg>

[3] <http://www.ndj.edu.lb/sites/default/files/images/recteur-president-chambre-berri-20200618-02.jpg>

[4] <http://www.ndj.edu.lb/appli>

[5] <http://www.ndj.edu.lb/recteur>